



UNION SYNDICALE DES MAGISTRATS
18 rue de la grange batelière 75009 PARIS
Tél. : 01 43 54 21 26
E-mail : contact@union-syndicale-magistrats.org
Site: www.union-syndicale-magistrats.org

Première entrevue avec Monsieur Jean-Jacques URVOAS
Ministre de la Justice, Garde des Sceaux
Le 28 janvier 2016

Premières mesures urgentes à mettre en œuvre

Aspects budgétaires

Loi de programmation pluriannuelle sur le budget des services judiciaires pour mettre la Justice au niveau des grandes démocraties européennes (recrutement de magistrats, de personnels de greffe et d'assistants spécialisés ; augmentation des budgets de fonctionnement et des frais de justice).

Aspects institutionnels

- Réforme constitutionnelle concernant le Conseil Supérieur de la Magistrature :
 - Composition : rétablissement de la majorité de magistrats conformément aux standards européens et modification du mode de désignation des membres non-magistrats (validation des candidatures par une majorité qualifiée du parlement)
 - Pouvoirs : Indépendance budgétaire du CSM ; Rattachement de la DSJ et d'une partie de l'IGSJ au CSM ; Rétablissement de la possibilité pour le CSM d'émettre des avis spontanés sur les sujets intéressants la Justice et la magistrature ;
- Réforme constitutionnelle concernant le statut du parquet :
 - Alignement des conditions de nomination et de discipline des magistrats du parquet sur celui des magistrats du siège (avis conforme pour les nominations et décisions prises par le CSM en matière disciplinaire)
 - Suppression du pouvoir de proposition du garde des Sceaux pour les postes de Procureur de la République, Procureur général et membres du parquet général près la Cour de Cassation et transfert de ces compétences au CSM (alignement sur la situation des Présidents, Premiers Présidents et magistrats du siège de la Cour de Cassation)
- Ordonnance du 22 décembre 1958 portant statut de la magistrature : réforme de l'article 5
- Place de l'autorité judiciaire dans nos institutions

Aspects organisationnels et de conditions de travail

- Réflexion sur la priorisation des contentieux et recentrage des magistrats sur leur cœur de métier
- Gestion de la problématique particulière des parquets : considération, moyens et missions
- Réflexion sur les conséquences du transfert des extractions au Ministère de la Justice (manque de personnels).
- Poursuite des groupes de travail en cours sur la charge de travail des magistrats et l'optimisation des conditions de travail ;
- Gestion de la problématique des experts (Collaborateurs occasionnels du service public de la Justice) suite au décret du Ministère de la Santé (30 décembre 2015).
- Gestion de la fusion des TASS et des TCI : moratoire sur la réforme en cours et mise en œuvre après évaluation et préparation sérieuses.

Formation initiale et continue des magistrats

- Formation initiale :
 - Rétablissement du volant de poste pour la première affectation
 - Amélioration des conditions indemnitaires pour les Auditeurs de Justice
 - Réflexion sur une meilleure prise en considération des parcours professionnels des magistrats non issus du 1^{er} concours
 - Réflexion sur la formation des magistrats intégrés et issus des concours complémentaires
- Formation continue :
 - Amélioration des conditions de prise en charge des frais de formation

Droit pénal et procédure pénale

- Simplification de la procédure pénale suite aux rapports Beaume et Nadal
- Réflexion sur les conditions de mise en œuvre de la réforme de l'instruction votée en 2007 ;
- Pour les juridictions pour mineurs : réflexion sur les conditions dans lesquelles la décision du Conseil Constitutionnel peut se mettre en place (césure du procès avec larges exceptions possibles) et abandon du Tribunal Correctionnel pour Mineurs ;
- Réflexion sur les suites de la décision du Conseil Constitutionnel (QPC du 18 mars 2015) sur les manquements d'initié et les délits d'initié (*non bis in idem*)
- Abrogation de la rétention de sûreté

- Pour apaiser les relations entre policiers, gendarmes et magistrats, organisation d'une table ronde Police/Justice en présence des ministres de la justice et de l'intérieur au besoin sous l'égide du Premier Ministre pour que l'ensemble des problèmes existants soient abordés (proposition commune du SCSJ et de l'USM restée sans suite depuis 2011).

Droit civil et procédure civile

- Réforme du droit des obligations (ordonnance à venir)

Aspects indemnitaires et gestion des ressources humaines

- Transparence dans la localisation des postes et localisation des emplois créés ;
- Fixation et respect des délais pour la diffusion de la « transparence », la diffusion du tableau d'avancement et les décrets de nomination ;
- Renforcement des compétences de la commission d'avancement ;
- Revalorisation des indemnités d'astreinte et d'intervention et suppression de la condition de déplacement pour le versement de l'indemnité d'intervention ;
- Elargissement de la liste des bénéficiaires des indemnités d'astreinte et d'intervention ;
- Déplafonnement des indemnités d'astreinte et d'intervention ;
- Réflexion sur la prime modulable : limitation du caractère modulable et à terme intégration dans le salaire ;
- Réflexion sur une prise en considération des primes fonctionnelles dans le calcul de la retraite ;
- Développement de la NBI pour tous les magistrats ;
- Augmentation du nombre d'échelons au second grade pour éviter de pénaliser les magistrats qui ne pourraient réaliser rapidement le tableau d'avancement et ceux bénéficiant du fait de leur parcours professionnel antérieur de reprise d'ancienneté ;
- Engagement sur la tenue des délais pour les élévations d'échelon ;
- Revalorisation et amélioration des délais de remboursement des indemnités de transport, de repas et de nuitée ;
- Réflexion sur un rapprochement des statuts des magistrats judiciaires, administratifs et financiers, notamment sur le plan des rémunérations et des déroulements de carrière.

Le bureau de l'USM